

PROGRAMME DE FORMATION

Autorisation de conduite — Chariots de manutention à conducteur porté (sans CACES®)

AUTORISATION_CONDUITE

CHARIOTS_CONDUCTEUR_PORTE

INFORMATIONS CLÉS

Durée totale	14h (7h théorie + 7h pratique)
Effectif	1 à 8 stagiaires
Public visé	Salariés affectés à la conduite occasionnelle ou régulière de chariots de manutention à conducteur porté et pour lesquels l'employeur fait le choix d'une formation interne sans passage du CACES® (usage strictement interne, équipement non loué). Petites entreprises, ateliers, sites industriels avec parc propre, agents polyvalents amenés à déplacer un chariot ponctuellement.
Prérequis	Avoir 18 ans révolus (ou ≥ 16 ans sous autorisation de l'inspection du travail). Aptitude médicale à la conduite des chariots de manutention. Savoir lire, écrire et comprendre le français. Détenion du permis de conduire si circulation sur voie publique requise. Aucune expérience préalable obligatoire.
Accessibilité PSH	Formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap à votre disposition pour étudier les adaptations nécessaires (matériel, durée, support, accompagnement). Nous contacter en amont de la session pour préparer l'accueil.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la réglementation (R.4323-55/56, arrêté du 2/12/1998) et le rôle de l'autorisation de conduite (sans CACES®)
- Identifier les caractéristiques techniques du chariot de manutention et ses limites d'emploi (plaque de charge, abaques)
- Évaluer les risques spécifiques à la conduite (renversement, écrasement, chute de charge) et les mesures de prévention
- Effectuer la prise de poste, les vérifications visuelles et le contrôle du chariot et de son environnement
- Manœuvrer le chariot en sécurité dans sa catégorie (circulation, prise / dépose de charge, gerbage, stationnement)
- Appliquer les gestes et signaux conventionnels et la sécurité piétonne dans la zone d'évolution
- Réussir l'évaluation interne en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

PROGRAMME DÉTAILLÉ

► PROGRAMME THÉORIQUE (7H)

1. Cadre réglementaire et responsabilités

- Articles R.4323-55 et R.4323-56 du Code du travail
- Arrêté du 2 décembre 1998, circulaire DRT 99/7
- Différence entre CACES® R.489 et autorisation de conduite
- Rôles : employeur, conducteur, chef d'équipe
- Devoir d'alerte, droit de retrait, autorisation retirable

2. Technologie des chariots à conducteur porté

- Terminologie (motorisation thermique / électrique, transmission, mât, tablier)
- Caractéristiques : capacité nominale, hauteur de levée, centre de gravité
- Composants, organes de service, sources d'énergie (batteries, GPL, diesel)
- Dispositifs de sécurité : suivant modèle et catégorie du chariot (frein, arrêt d'urgence, klaxon ect...)
- Documents obligatoires : notice, VGP, certificat de conformité, examen d'adéquation

3. Catégorie(s) ciblée(s) et particularités

- Caractéristiques propres à la (aux) catégorie(s) concernée(s)
- Lecture de la plaque de charge et des abaques
- Limites d'emploi, conditions de stabilité

4. Règles de circulation et environnement

- Plan de circulation interne, signalisation et marquage au sol
- Sécurité piétonne, intersections, allées étroites
- Risques liés aux quais, hayons, rampes d'accès, co-activité

5. Risques et conduite à tenir

- Renversement frontal / latéral, basculement de la charge
- Heurts de piétons, écrasement, chute d'objets
- Risques batteries (hydrogène), GPL, incendie
- Conduite à tenir en cas d'incident (panne, fuite)
- Repérer et prévenir les risques inhérents liés au site d'utilisation
- Ports des E P I

6. Évaluation théorique interne

- QCM de validation des connaissances
- Score minimum recommandé : 70 %

► PROGRAMME PRATIQUE (7H)

A. Prise de poste et vérifications

- Exploitation des documents (notice, VGP, certificat conformité)
- Vérifications visuelles : organe de levage, pneumatiques, chaînes, fourches
- Test des dispositifs de sécurité (freinage, klaxon, gyrophare, ceinture)
- Mise en route, tableau de bord, niveaux, charge batterie / carburant
- Réglage du siège, visibilité, extincteur

B. Conduite et manœuvres (cœur du temps pratique)

- Montée / descente sécurisée (règle des 3 appuis)
- Circulation marche avant / arrière, à vide ou en charge
- Trajectoires, vitesse adaptée, freinage progressif
- Manœuvres en espace contraint, passage de portes, intersections
- Respect des piétons, angles morts, distances de sécurité

- Stationnement et arrêt en sécurité (mât baissé, frein parking)

C. Opérations courantes de la catégorie (variable)

- Opérations types : prise / dépose de charge au sol et en hauteur
- Gerbage / dégerbage en casier ou en pile
- Chargement / déchargement d'un camion, attelage / dételage si tracteur
- Adaptation du parcours aux risques de la zone d'évolution

D. Évaluation pratique interne

- Mise en situation complète observée et notée par le formateur
- Attestation de réussite remise à l'employeur
- Délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (validité usuelle 3 ans, retirable à tout moment)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Méthodes

Formation présentielle. Alternance d'apports théoriques (diaporama, vidéos INRS, retours d'expérience, photos d'accidents) et de mises en situation pratiques sur chariot(s) représentatif(s) de la (des) catégorie(s) ciblée(s) (annexe A1/4 R.489). Études de cas, exercices individuels, manipulation des organes de service, manœuvres de gerbage / dégerbage en casier. Support stagiaire remis en début de session. Effectif réduit pour maximiser le temps machine de chaque stagiaire.

Évaluation	Épreuves théoriques par QCM 50 questions ($\geq 70\%$) et épreuves pratiques sur gerbeur représentatif de chaque catégorie ciblée ($\geq 70\%$ du test SF FORMATION). Pour l'autorisation de conduite (sans CACES®), évaluation interne par le formateur et délivrance d'une attestation de réussite à l'employeur.
Sanction	En cas de réussite : délivrance de l'attestation de réussite de la et ou catégorie(s) visée(s). Attestation de fin de formation remise à tous les participants.

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, paperboard, table d'étude). Aire d'évolution dégagée, plane, stabilisée et balisée, conforme à l'annexe 4 R.489. Chariot(s) représentatif(s) de la (des) catégorie(s) concernée(s), avec notice d'instructions, rapport de VGP en cours de validité, examen d'adéquation et certificat de conformité. EPI fournis : casque, chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité. Casier de gerbage, palettes étalonnées, plots et balisage, charges représentatives, rampe d'accès porte-engins pour la catégorie 7.

PROFIL DU FORMATEUR / TESTEUR

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements

MODALITÉS D'ACCÈS ET TARIFICATION

Délai d'accès	Inscription possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session, sous réserve de places disponibles. Délai standard 2 à 4 semaines entre la demande et la mise en formation, le temps de constituer le groupe et de réserver le chariot représentatif.
Tarif / financement	Tarif disponible sur devis. Cette formation peut être prise en charge par les OPCO (Opérateurs de Compétences) dans le cadre du plan de développement des compétences sous réserve de certification Qualiopi / nous consulter. Nous contacter pour tout renseignement : contact@acaforma.com — 06 58 78 80 53.

SUIVI POST-FORMATION

SF Formation / AcaForma assure un suivi post-formation auprès des bénéficiaires et de leurs employeurs. Un questionnaire de transfert des acquis est envoyé par e-mail dans les 3 mois suivant la formation, afin de mesurer l'application des compétences en situation réelle de travail. Les résultats sont analysés et utilisés pour l'amélioration continue de nos programmes. Pour toute question ou difficulté rencontrée après la formation, le stagiaire peut contacter SF Formation / AcaForma à contact@acaforma.com ou au 06 58 78 80 53.

INDICATEURS QUALITÉ — RÉUSSITE ET SATISFACTION

Organisme récemment créé : cette formation n'a pas encore d'historique de sessions. Les taux de réussite et de satisfaction seront publiés sur <https://sfformation.fr> dès la réalisation des premières sessions (mise à jour au minimum mensuelle).